

UNE IDENTITÉ FIABLE POUR SÉCURISER VOTRE PRISE EN CHARGE

Lors de votre admission pensez à vous munir d'une pièce d'identité valide :

- Carte nationale d'identité,
- Passeport,
- Acte de naissance,
- Carte de séjour valide,
- Livret de famille



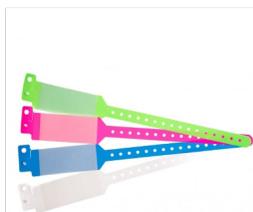
Attention :
la carte vitale n'est pas un document d'identité valide !



Utiliser le bon dossier médical



Pose de bracelet



Passer les bons examens

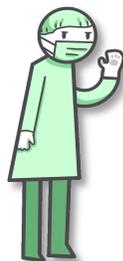


VOTRE IDENTITÉ CONDITIONNE
LA SECURITE DES ÉCHANGES D'INFORMATIONS
TOUT LE LONG DE VOTRE PARCOURS DE SOINS

Compte Rendu
Hospitalisation



Réaliser les bons soins



Partager les bonnes informations



Recevoir le bon traitement

